

## **Réunion du Comité Syndical du 23 mars 2021**

**Effectif légal du conseil syndical : 64**  
**Nombre de Conseillers en exercice : 64**  
**Nombre de conseillers présents ou représentés : 52**  
**Nombre de votant : 46**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20210323-697-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2021

Convoqué le 11 mars 2021, le conseil syndical s'est réuni le 23 mars 2021 à 18h00, en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

### **101<sup>e</sup> Séance**

#### **Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Monsieur Dominique ADENOT  
Monsieur Dominique BANNIER  
Monsieur Nicolas BONNET  
Monsieur Éric BRUN  
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES  
Monsieur Alain DÉAT  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Monsieur Éric GRENET  
Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Sylvain KEMMOE  
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE  
Madame Christine MANDON  
Monsieur Cédric MEYNIER  
Monsieur Sébastien MORIN  
Monsieur Jean-Michel ONDET  
Monsieur Gilles PAULET  
Monsieur François REPOLT  
Madame Sandrine ROUSSEL  
Monsieur Bruno VALADIER  
Monsieur Dominique VAURIS  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER  
Monsieur Charles BRAULT  
Madame Béatrice ROUGANNE

Monsieur Claude AUBERT  
Monsieur José BELDA  
Monsieur Jean-Pierre BRENAS  
Monsieur Jean-Pierre BUCHE  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Madame Catherine FROMAGE  
Monsieur Dominique GUÉLON  
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD  
Monsieur Jacques LARDANS  
Madame Christine LECHEVALLIER  
Monsieur Christian MÉLIS  
Madame Danielle MISIC  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Madame Christine PACAUD  
Monsieur Pascal PIGOT  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL  
Madame Valérie ROUX  
Madame Nadine VALLESPI  
Monsieur GILLES VESCOVI  
Monsieur Pierrick BELLAT  
Monsieur Daniel JEAN  
Monsieur Pierre SABATIER

### Avaient donné pouvoir :

Monsieur Marcel ALÉDO	à	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Philippe CARTAILLER	à	Monsieur Alain DÉAT
Monsieur Cédric MEYNIER	à	Monsieur Alain DESFORGES
Monsieur Pierre PÉCOUL	à	Monsieur Christian MÉLIS
Madame Mina PERRIN	à	Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Laurent THÉVENOT	à	Monsieur Nicolas WEINMEISTER

### Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES	Monsieur Marcel ALÉDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER	Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Frédéric BONNICHON	Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Alain CAZE	Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Madame Nathalie DOS SANTOS
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Michel LACROIX	Monsieur André MAGNOUX
Monsieur Dominique MARQUIE	Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Pierre PÉCOUL	Madame Mina PERRIN
Monsieur Gilles PÉTEL	Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Jérôme PIREYRE	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Denis ROUGEYRON	Monsieur Laurent THÉVENOT

## **101<sup>e</sup> Séance**

### **COMPTE DE GESTION 2020**

Monsieur le Président rappelle aux membres présents que le compte de gestion de l'exercice 2020 a été dressé par le Trésorier Principal Municipal sur la base du budget primitif 2020, de la décision modificative N°1, des titres définitifs de créances à recouvrer, du détail des dépenses à effectuer et celui des mandats. Ce compte de gestion comprend également l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après approbation du compte administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Trésorier Principal Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les opérations ont été justifiées, et après s'être assuré qu'il y a correspondance parfaite entre les chiffres de l'ordonnateur et ceux du comptable sur l'exécution du budget de l'exercice, Il est proposé de :

- Statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :**

- **D'approuver le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur ;**
- **De déclarer qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

**ADOpte à l'unanimité des membres présents**

**À Clermont-Ferrand, jeudi 25 mars 2021.  
Dominique ADENOT,  
Président.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Adenot', with a long horizontal flourish extending to the right.